

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE DEPARTEMENT

du Jeudi 28 janvier 2021

Conseil organisé en visioconférence

Collège A : Pierre-Jean CHARREL (procuration O. HAEMMERLE) ; Jean GILLIBERT ; Ollivier HAEMMERLE ; Pascal SARDA (procuration C. THIERRY) ; Caroline THIERRY

Collège B : Romain GUILLAUME (départ à 14h10) ; Emmanuel HALLOUIN ; Stéphane ISNARD ; Elsy KADDOUM ; Sabine MERCIER, Cassia TROJAHN (départ à 14h00)

IATOS : Véronique FABRIS ; Hosni Mernari (arrivé à 13h10)

Etudiants :

Personnalités Extérieures :

Autres : Françoise ADREIT ; Catherine COMPAROT (départ à 13h50) ; Sophie EBERSOLD (départ vers 13h50) ; Frédéric FERRATY (départ à 14h10) ; Louis FERRE (départ avant la fin du Conseil) ; Brahim HAMID ; Claudie HASSENFORDER ; Eric JACOBONI (départ à 14h30) ; Julien LABETAA (arrivé à 13h05) ; Agnès LAGNOUX ; Marc PERRET

Excusés : Pierre-Jean CHARREL, Jianqiu FAURIE ; Pascal SARDA

1. Comptes rendus des Conseils de département des 3/09/2020 et 24/09/2020 :

- Compte rendu du 3 septembre 2020 :

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est mis au vote (12 votants) :

NPPV : 0 ; Abstentions : 1 ; Contre : 0 ; Pour : 11

Ce compte rendu est adopté.

- Compte rendu du 24 septembre 2020 :

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est mis au vote (12 votants) :

NPPV : 0 ; Abstentions : 3 ; Contre : 0 ; Pour : 9

Ce compte rendu est adopté.

2. Communication des résultats des Conseils de département : compte rendu ou relevé de décisions :

Il n'est pas mentionné dans les statuts de département comment doit être faite la communication des résultats des échanges et des votes ayant lieu en Conseil de département.

Le compte rendu permet d'avoir une trace sur les discussions, sur le contexte dans lequel a lieu les discussions.

Il permet également aux absents d'avoir des informations, de connaître la teneur des discussions.

Même si les comptes rendus ne sont pas consultés régulièrement, ils sont très utiles pour comprendre les choix et les décisions prises dans le passé. .

Il est fait remarquer que la prise de notes lors des Conseils ainsi que la rédaction des comptes rendus demandent un important travail.

Au niveau de l'UFR SES, seul un relevé de décision est fait. Les autres instances de l'établissement ainsi que les laboratoires comme l'IRIT recommandent plutôt un compte rendu détaillé pour promouvoir la transparence.

Le relevé de décisions peut être fait rapidement après le Conseil afin de donner les décisions actées. .

Le compte rendu peut être fait plus tardivement.

Il est proposé qu'un relevé de décisions soit fait après chaque Conseil suivi de la rédaction d'un compte rendu.

Cette proposition est mise au vote :

NPPV : 0 ; Abstentions : 1 ; Contre : 0 ; Pour : le reste des votants

Cette proposition est adoptée.

3. Présentation des procédures d'achat et de prêt d'ordinateur (voir documents) :

- Prêt d'ordinateurs :

Françoise Adreit présente les documents relatifs au prêt d'ordinateurs aux étudiants du département ainsi qu'au retour de ces ordinateurs.

Le prêt d'ordinateurs aux étudiants du département se pratique depuis plusieurs années. Cette année, vu le contexte, les étudiants inscrits en Master ISMAG en bénéficient également.

Le système de prêt fonctionne très bien.

Il est demandé aux responsables d'année d'être présents lorsque l'étudiant vient récupérer le matériel ainsi que lors du retour de l'ordinateur afin de signer les documents.

Hosni Mernari demande que le gestionnaire de scolarité, en charge de l'année de formation concernée par la demande d'un étudiant, soit averti du prêt.

Au vu du contexte depuis un an, le rendu des ordinateurs prêtés aux étudiants en 2019/2020 et en particulier aux étudiants du Master ICE, pose problème.

Certains ne les ont pas rendus. Il n'y a pas vraiment de moyens pour les récupérer.

Il n'est pas possible, par exemple, de refuser d'envoyer le diplôme à l'étudiant tant que celui-ci n'a pas rendu l'ordinateur.

Ne pourrait-on pas mettre en place « un quitus » comme cela se fait avec les livres empruntés dans les bibliothèques du campus ?

Il est précisé également que les étudiants doivent prendre rendez-vous pour ramener les ordinateurs prêtés.

Cette procédure de prêt est mise au vote :

NPPV : 0 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 ; Pour : unanimité

La procédure de prêt est donc adoptée.

- Achat de matériel :

Romain Guillaume présente les documents relatifs aux achats de matériel.

Il est précisé que les documents relatifs aux procédures de prêt et aux achats de matériel vont être mis en ligne sur SCOUT.

Le budget 2021 vient d'être ouvert. Pour l'instant, seule la dotation du Central le constitue.

La procédure d'achats de matériel est mise au vote :

NPPV : 0 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 ; Pour : unanimité

La procédure d'achats de matériel est donc adoptée.

4. Chargés d'Enseignements Vacataires (CEV) :

La liste contient cinq intervenants.

Cyril Pekala travaille chez Ethics Group. Les étudiants du M1 ICE y suivent une formation d'une demi-journée.

Isabelle Renaud est enseignante au lycée de Colomiers. Elle interviendra en PIX au 2nd semestre (2 groupes).

Caroline Silvain, BIATSS à la DSI à l'université, interviendra en PIX au 2nd semestre (2 groupes).

Stéphane Perruchot intervient en M2 ICE dans l'UE sur l'interculturalité. UE gérée par Danielle Cornot.

Philippe Truillet, enseignant en informatique à l'université Paul Sabatier, intervient en IHM en M2 ICE.

Cette liste de cinq CEV est mise au vote :

NPPV : 0 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 ; Pour : unanimité

La liste des CEV est adoptée.

5. Campagne promotion Enseignant-Chercheur (procédure avis de la composante) :

L'établissement demande au directeur du département de formuler un avis sur chacune des candidatures des enseignants chercheurs affectés au département.

Fidèle à sa politique depuis de nombreuses années, le département de Mathématiques-Informatique ne formule pas d'avis sur les dossiers de ses membres dans le cadre de la campagne d'avancement de grade des enseignants chercheurs

Continue-t-on ainsi ?

Il est fait remarquer que cette année, de nombreux enseignants du département sont concernés.

La proposition que le département continue, cette année, à ne pas donner d'avis est mise au vote :

NPPV : 1 ; Abstentions : 2 ; Contre : 0 ; Pour : le reste

Cette proposition est donc adoptée.

6. Retours sur le groupe de travail « UE à gros effectifs » :

Ce groupe de travail s'est réuni plusieurs fois et a essayé de définir ce qu'était une « UE à gros effectifs ».

Mais à chaque réunion, les discussions ont porté sur PIX et les problèmes liés à cette Formation.

Le nombre d'inscrits par UE et le nombre de groupes ouverts caractérisent-ils seulement ce qu'est une « UE à gros effectifs » ?

Peut-être ne faut-il pas essayer de définir ce qu'est une « UE à gros effectifs » ?

Si d'autres UE rencontrent des problèmes, il faut que cela soit dit.

Il est rappelé que ce groupe de travail a été constitué à la demande du Conseil de département.

Le travail de ce groupe est-il terminé ? Faut-il continuer ?
Peut-être faut-il redéfinir les objectifs de ce groupe de travail ?

Marc Perret, coordinateur du groupe, fait remarquer que le nom du groupe de travail n'a peut-être pas été bien choisi.

Il pense que ce groupe devrait peut-être servir à lister les problèmes rencontrés dans les UE, à essayer de trouver une solution.

Ollivier Haemmerlé fait remarquer que la représentation des enseignants n'est pas assez équilibrée.

La quasi-totalité de l'équipe PIX fait partie de ce groupe, ce qui peut expliquer que rapidement, les échanges se focalisent sur PIX.

Ollivier Haemmerlé fait également remarquer qu'il ne reste plus beaucoup de personnes vu qu'il est 14h30 et que le Conseil était prévu jusque 14h.

7. Point d'informations et échanges :

Ce point, par manque de temps, n'a pas été traité.

Le Conseil se termine donc à 14h35, tous les points de l'ordre du jour n'ont pas été traités.

Brahim HAMID
Directeur